



Energies Sans Frontières

Faites un don en 2025

Soutenez notre action

Nom et Prénom _____

Adresse _____ Ville _____ Code Postal _____

Tel _____ Mobile _____ Email _____

Merci de retourner cette fiche avec votre choix de soutien ou de parrainage et du mode de règlement.

BENIN, BURUNDI, CAMEROUN, CONGO FRANCE, INDE, LAOS, MADAGASCAR, NEPAL, SENEGAL,
 VIETNAM, TANZANIE, TOGO, Don autres à préciser : _____

Don ou parrainage d'un projet Energies Sans Frontières pour 2025 : _____ € Par Internet par Chèque .

Lien internet : <https://www.helloasso.com/associations/energies-sans-frontieres/formulaires/1>.

Par chèque à l'ordre d'Energies Sans Frontières, Les Deveys, 1030 Route de Saint Sauveur 38160 IZERON.

Vous recevrez par mail les bulletins d'informations de notre association.

Si vous êtes un particulier imposable en France, vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 75 % dans la limite de 526€. Au-delà de 526€, la réduction d'impôts est de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable.

Pour les entreprises, la réduction d'impôt est égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T., avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Conformément à la Loi Française 78-17 du 6/01/78 (CNIL) toute personne ayant communiqué des informations nominatives à l'association peut demander de les rectifier ou de les supprimer.



Bureaux et ateliers ESF d'Izeron



Bénin : installation de générateurs photovoltaïques et de pompes solaires



Sénégal Asafin : Stage de formation



Ampuis : logistique



Madagascar : Electricité hydraulique



Congo Loubassa : produire de l'électricité grâce à une hydrolienne flottante



Cameroun : électricité solaire



Vietnam Vi Xuyen : formation au métier d'électricien



Laos : accès à l'eau